

Boycott du CTAP du 21 décembre 2021 :

La CGT Pénitentiaire ne bouffera pas de merles

à défaut de grives !!!

Ce jour, le 21 décembre 2021, devait se tenir, au millénaire, un comité technique de l'administration pénitentiaire (CTAP) avec pour ordre du jour 4 décrets soumis au vote (mesure judiciaire de prévention de la récidive terroriste et de réinsertion, mesures de surveillance lors de la libération d'auteurs de violence au sein du couple, modification du CPP avec la création des structures SAS et modification des dispositions du CPP relative au règlement type spécifique aux maisons d'arrêt et établissements pour peine avec la création des SAS. Comme vous pouvez le constater, c'est une multitude de textes réglementaires qui était inscrite à cet ordre du jour en lieu et place de sujets ô combien importants pour les personnels, comme la fusion des grades par exemple.

Pour la CGT Pénitentiaire, la plaisanterie a assez duré. Les OS ne sont pas là pour faire de la figuration pendant que les agents subissent les aléas quotidiens d'une gestion de la détention de plus en plus vindicative pour quelques piécettes en guise de salaire...

Après une énième réunion à la DAP sur le sujet hier, **la CGT Pénitentiaire** ne peut qu'être déçue par le manque d'ambition et la lenteur d'un tel projet.

Oui, un manque d'ambitions criant de la part d'une administration qui n'aura, au cours de ces derniers mois de négociations, que très peu bougée les lignes d'un projet en deçà des espérances des collègues. Et ceux, bien aidé par Force Ouvrière, qui cherche à tout prix, à un an des élections professionnelles, à se forger un bilan, même si pour cela, il aura fallu revoir les ambitions à la baisse !

On est loin du changement annoncé en trombe par les « FO révolutionnaires » au lendemain des élections professionnelles de 2018 !!!

Certes, **la CGT Pénitentiaire** n'oublie pas que la fusion des grades est une revendication forte portée par notre organisation depuis des années mais pas à n'importe quel prix et pas n'importe comment.

En effet, à la différence de certaines organisations, **la CGT Pénitentiaire** n'a pas de double discours. Elle est la première organisation syndicale à avoir revendiquer la catégorie B dans l'administration, n'en déplaie à certains, **comme le SPS, qui essaye sans cesse à se créer une paternité sur le sujet, alors qu'elle n'en a ni l'histoire, ni les facultés !!!**

C'était, c'est et cela restera notre revendication.

Le pluralisme des missions effectué par les agents pénitentiaires et l'évolution du métier le justifient amplement. C'est d'ailleurs en ce sens que nous avons siégé dans les différentes réunions sur la fusion des grades.

Le personnel de surveillance attendait avec impatience une réforme à la hauteur de leur dévouement et de leur contribution à la bonne marche d'un service public à la dérive.

Et ben cela ne sera pas forcément pour demain !!!

Pour autant, **la CGT Pénitentiaire** sait qu'il est primordial aujourd'hui pour les agents d'aller chercher une augmentation salariale. C'est pour ces raisons qu'elle espère quand même que le personnel verra arriver rapidement les quelques bénéfiques de cette réforme, qui aurait pu être bien meilleure sans la collaboration d'une organisation syndicale à la botte de notre administration. Mais là aussi tout n'est pas gagné !!! **Tout est dans les mains de la DGAFP maintenant dixit la DAP !! Les jeux ne sont pas encore faits !!!**

Après avoir contacté « PAPA NOEL », il n'est plus bien sûr de trouver le chemin des établissements pénitentiaires malgré une hotte bien allégée pour les personnels.

Cela serait une nouvelle insulte portée par nos dirigeants à l'égard des surveillants et surveillantes en cette période de fêtes... Que les choses soient claires !!! Les agents ne peuvent subir les conséquences de l'incompétence de nos « élites ».

Dans ces conditions, la CGT Pénitentiaire ne peut déceimment siéger à ce CTAP tant que l'avenir salarial des personnels n'est pas encore tracé.

Montreuil, le 21 décembre 2021.